

LE BILAN DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2022 EST PUBLIÉ

La Direction générale du travail (DGT) [a publié](#) hier l'édition 2023 du bilan du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (Coct) pour 2022 ([bilan des conditions de travail 2022](#) et [synthèse](#)). Ce millésime met l'accent sur la mise en œuvre de la loi Santé au travail du 2 août 2021 (16 décrets d'application de la loi ont été publiés en 2022, correspondant à 39 des 44 mesures prévues), le déploiement du 4e plan de santé au travail (PRST 4) et le [plan de prévention des accidents graves et mortels \(PATGM\)](#).



La DGT met par ailleurs en lumière les résultats d'une enquête réalisée pour la première fois en 2023 ([publié en février](#) de cette année) relative à l'activité et à la gestion financière des services de prévention et de santé au travail (SPST). Est notamment relevé que le nombre de médecins du travail a diminué de 15 % en 10 ans, passant de 5 108 médecins en 2012 à 4 298 en 2022.

Chiffres clés

17,3 millions de salariés suivis dont 93 %, suivi par des SPSTI

77,5 % des entreprises suivies par les SPSTI ont - de 10 salariés

817 000 actions de préventions

8 millions de visites

Environ 135 000 inaptitudes délivrées

4 167 médecins du travail en SPSTI et 957 médecins en SPSTA

2 930 IDEST en SPSTI / 1 650 en SPSTA

4 605 salariés / médecin en SPSTI (ETP)

1 657 salariés médecin en SPSTA (ETP)

06/12/2023

Source : DGT

Notons également que les données sur les accidents du travail et maladies professionnelles analysées dans ce bilan sont extraites du [rapport annuel 2021 de l'Assurance maladie](#). "Les statistiques de 2022 laissent apparaître des tendances qui ne s'inscrivent pas dans la continuité des séries statistiques antérieures, justifie la DGT. [...] L'Assurance Maladie - Risques professionnels mène, au moment où ce bilan est établi, des investigations liées aux éléments contextuels d'influence sur le monde du travail (télétravail, ralentissement d'activité, etc.) à l'utilisation des outils de déclaration (DSN, formulaires déclaratifs, etc.), pour expliquer ce décrochage".

► Nous reviendrons plus en détail dans nos prochaines éditions sur ce dernier panorama global des actions menées en faveur de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

<https://www.actuel-rh.fr/content/le-bilan-des-conditions-de-travail-2022-est-publie-2>